



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Gabriel ATTAL
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Le Havre, le 1^{er} février 2024.

Objet : Situation des Centres sociaux

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de prendre acte de votre nomination récente à ce poste et de vous adresser mes félicitations républicaines.

Hier, les Centres sociaux qui maillent les différents territoires de la Seine-Maritime, dont ceux présents sur ma circonscription, se sont rassemblés devant la Préfecture pour alerter sur la dégradation de leurs moyens, notamment sous le coup des effets de la forte inflation qu'ils subissent et de la stagnation de leurs financements, alors même que les besoins à couvrir sont en forte augmentation.

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre d'un appel de la Fédération des Centres sociaux qui regroupe 2.500 centres sociaux, et s'accompagne localement d'une forte mobilisation de leurs dirigeants, salariés, adhérents et usagers.

Leurs personnels attendent des revalorisations salariales non seulement amplement méritées, mais également indispensables pour résoudre le manque d'attractivité de leurs métiers qui provoque des difficultés à recruter, une instabilité des équipes, un développement de la précarité.

Leurs dirigeants attendent une augmentation des financements de la part de l'Etat et des Départements, aux côtés de ceux des communes qui malgré leurs propres difficultés financières sont souvent contraintes de les abonder pour tenter de maintenir l'existence des projets et des services tant utiles pour leurs administrés.

L'augmentation de ces financements est nécessaire pour que les Centres sociaux puissent remplir leurs missions au service du lien social, des solidarités et de la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Mais, en complément de ces financements complémentaires attendus, ils alertent aussi sur une complexification des procédures auxquelles ils sont soumis pour accéder à ces financements. Les Conventions d'objectifs et de moyens (CPOM) qui leur sont imposés, sont censées sécuriser leur financement et mobiliser les moyens nécessaires à la bonne réalisation de leurs missions et projets. Or, ils viennent alourdir leur charge administrative et décorrélent les besoins de financement de leur fonctionnement courant avec les besoins de financement de leurs actions et missions spécifiques.


La multiplication des appels à projets vient en rajouter sur cette surcharge administrative.

Il semble évident que les contraintes de gestion ainsi imposées aux Centres sociaux s'exercent au détriment de la qualité de leurs activités ce qui, dans un contexte particulièrement prégnant sur ma circonscription notamment, des difficultés sociales d'un nombre croissant d'habitants et en particulier des situations de grande précarité, est très inquiétant.

J'ai souhaité par ce courrier vous alerter mais également vous demander d'une part de mobiliser un fonds d'urgence pour abonder les financements des Centres sociaux, et d'autre part de prendre l'initiative d'ouvrir une concertation nationale, avec les représentants des Centres sociaux et ceux des collectivités locales, pour résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés et ainsi assurer l'avenir de leurs missions essentielles.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de toute ma considération.

Bien à vous,



Jean Paul LECOQ